



Plan d'actions synthèse 2018-2023

Enjeu	Action		Sous-action		Orientations et Objectifs (voir planification stratégique)	Échéancier		
	#	Titre	#	Titre		Continu	2020	2023
Érosion et submersion côtière (ESC)	ESC - 1	Contribuer à l'arrimage entre les projets de recherche sur l'adaptation à la dynamique côtière et les besoins du milieu	ESC - 1-1	Rallier l'ensemble des organismes de recherche oeuvrant sur le territoire afin de répertorier leurs travaux et en faciliter la complémentarité	ESC : A-1,2,3,4		X	
			ESC - 1-2	Poursuivre les efforts de concertation entre les différents intervenants impliqués dans la gestion côtière du territoire	ESC : A-4,5; B-2,3 ; D-1,2,4	X		
			ESC - 1-3	Collaborer avec les partenaires du milieu et favoriser l'implication citoyenne pour les besoins d'acquisition de connaissances	ESC : A; C-1; D			X
	ESC - 2	Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière	ESC - 2-1	Promouvoir les outils de planification territoriale existants et stimuler la conception d'éléments complémentaires	ESC : A-5; B-1,2,3,4,5; C-1,2,3,4,5	X		
			ESC - 2-2	Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière, en favoriser la formation ou l'embauche le cas échéant	ESC : B-1; C-1,2,4,5,6			X
	ESC - 3	Soutenir la réalisation d'initiatives terrain inspirées des bonnes pratiques en développement	ESC - 3-1	Utiliser des techniques de protection côtière adaptées et/ou innovantes	ESC : B-5; C-1,2,4,5; D-1 RE : B			X
			ESC - 3-2	Outiller les citoyens pour qu'ils réalisent des interventions adaptées à la dynamique côtière	ESC : B-5; C-4,5; D-1,5 RE : B			X